

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2025

RENFORCER LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA NATIONALITÉ FRANÇAISE À MAYOTTE
- (N° 864)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 43

présenté par

M. Taché, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre noir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

TITRE

Rédiger ainsi le titre :

« visant à faire de Mayotte le département des dérogations au droit commun ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous mettons en lumière ce que la proposition de loi de la Droite Républicaine semble oublier : les principes fondateurs de la République que sont liberté, égalité, fraternité. Au lieu d'investir dans les infrastructures qui manquent partout à Mayotte, la droite désigne le migrant, au lieu de résoudre le problème de l'eau, la droite désigne le migrant, au lieu de recruter des enseignants, la droite désigne le migrant. Une seule proposition pour tous les problèmes mais qui n'en résout aucun.

Le droit en vigueur à Mayotte engendre déjà un engorgement des centres administratifs de rétention (CRA). Le CRA de Mayotte comprend à lui seul plus de personnes enfermées que tous les centres de l'hexagone réunis. Cet état de fait est le fruit de la politique répressive menée par les

gouvernements successifs. Depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, le migrant a été désigné comme la cause de tous les maux afin de déresponsabiliser l'Etat. Comme le souligne Daniel Gros, référent de la Ligue des droits de l'homme (LDH) à Mayotte, "La première chose que Macron a faite en arrivant ici, c'est de tout centrer sur l'immigration. Bayrou et ses ministres l'ont imité. Derrière, on ne peut pas s'étonner que les immigrés soient les boucs émissaires de tout". De plus, alors même qu'il désignait le projet de loi constitutionnel de Gérard Darmanin visant à supprimer le droit du sol à Mayotte comme "une boîte de pandore extrêmement dangereuse", Manuel Valls soutient désormais cette proposition de loi. Cette levée de bouclier xénophobe fait fi de la réalité de la vie des migrants à Mayotte, qui est assimilable à de "l'esclavage moderne" (L. Legard). Les migrants sont aujourd'hui à compter en nombre parmi les victimes du Cyclone car ce sont eux qui vivent dans les situations les plus précaires.

La diversion du Gouvernement et de la Droite Républicaine engendre des tensions palpables à Mayotte. Récemment, et avec la tolérance du préfet, un collectif de citoyens anti-immigration a occupé le bureau des étrangers de l'archipel ce qui a "poussé dans la clandestinité des milliers de personnes" selon un article du 22 janvier de Mediapart. Le Cyclone Chido a exacerbé les tensions identitaires que le Parlement a le devoir d'apaiser, et non pas d'exciter. Quand près de 12 000 personnes sont mortes en essayant de rejoindre Mayotte, comment croire qu'un durcissement des règles ne va pas aggraver la situation, et pourrait être d'une quelconque façon efficace ?

En s'écartant progressivement des principes Républicains, la droite se déshonore. Cette escalade xénophobe doit s'arrêter au plus vite.